

dire qu'il ne croit pas à l'opportunité d'annexer des fermes-modèles aux écoles normales. Voici les raisons qu'il amène à l'appui de sa thèse :

“ Le cours d'études dans les écoles normales, dit-il, est de deux ans, de trois au plus. Durant ce court espace de temps, les élèves doivent se rendre maîtres de cette multitude de branches des connaissances humaines sans lesquelles ils ne sauraient être au niveau de leur position. Si on les oblige à consacrer une partie de leur temps à des travaux de ferme, ce ne pourra être, évidemment, qu'au préjudice des autres branches de l'enseignement. Et en vérité, quel besoin ces instituteurs pourraient-ils avoir de la pratique du métier agricole ? Je ne le vois pas. Je ne puis me figurer une seule circonstance dans laquelle un instituteur serait tenu de mettre la main à la charrue, ou de pratiquer des rigoles.

“ Pour apprendre aux jeunes instituteurs les secrets de l'art agricole, qui doit compléter les notions qu'ils auront puisées dans la Science, pour leur donner des idées justes sur la valeur et sur l'importance de cet art, il n'est nullement nécessaire d'annexer des fermes-modèles aux écoles normales. Car, pour devenir compétent dans l'art agricole, il suffit, pour un homme intelligent et instruit, de voir, de comparer, d'apprécier. La *pratique visuelle* suffit ; il n'est nullement besoin de la *pratique manuelle*.

“ Dans quelques promenades sur les chemins de Sainte-Foye, de Beauport, de Charlesbourg, les élèves de l'école normale de Québec en apprendront tout autant, à mon avis, sur la valeur de l'art agricole, que par tous les travaux manuels auxquels ils pourraient se livrer. A chaque pas ils verront les cultures les plus variées ; ici, le sol travaillé, façonné avec soin ; là, au contraire, des pratiques vieilles et surannées. Avec les notions théoriques qu'ils auront puisées à l'école, rien ne sera plus facile pour ces jeunes gens que de se faire, par le raisonnement, par la comparai-